

AFFAIRE N° 1 - Décision modificative.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande la prise en compte au budget de 1973 des opérations ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>En recettes</u>	- Chap.903 art.1664	- Empr.UCCMA p.acqu.terrains p.réalisation d'un groupe scolaire (en remplacement d'un prêt à c/terme réalisé auprès de la CRCMA).....	40 000 000
	Chap.903 art.1664	- Empr.UCCMA p.aménagement Eglise Ste Clotilde(en remplacement d'un prêt à c/terme auprès de la CRCMA).	25 000 000
	Chap.903 art.1669	- Empr.CCCE p. acquisition terrains LECLERC.....6 750 000 MEUNIER.....8 750 000	15 000 000
	Chap.909 art.1661	- Empr.CEPR p.financement Eglise de Sainte Clotilde.....	8 000 000
	Chap.925 art. 153	- Rembt TVA par l'EER.....	9 000 000
			=====
			97 000 000
			=====
<u>En dépenses</u>	- Chap.903 art.210	- Acqu. de terrains.....	15 000 000
	Chap.903 art.210	- Acqu. terrain p.maison de Jeunes de la Source.....	3 000 000
<u>Virements de crédits</u>			
	Du Chap.903 art.2301-77	- Foyer des J. Rivière....	500 000
	Pour le chap.903 art. 214	- Acqu.mat. et mobil.....	500 000
	Du chap.908 art. 210	- Acqu.terrains.....	1 978 254
	Pour le chap.901 art. 210	- Acqu.terrains.....	1 978 254
	Chap.904 art.2302-55	- Disp.Camélias Brûlé.....	6 000 000
	Chap.925 art.1661	- Rembt.annuité d'emprunt(crédits complémentaires).....	4 085 445

Chap. 925 art. 1664 - Rembt à CRCMA d'un prêt à c/terme p.acqu.de terrains.....	40 000 000
Chap. 925 art. 1664 - Rembt CRCMA d'un prêt à c/terme p.constr.Eglise de Ste Clotilde (consolidé par prêt auprès UCCMA)	25 000 000

Virements de crédits

Du chap. 925 art. 166	- Crédits prévisionnels..	5 493 606
pour le chap. 925 art. 1661	- Rembt à CDC	5 493 606
Du chap. 925 art. 1664	- Rembt à CRCMA	6 556 943
pour le chap. 925 art. 1669	- Rembt à CCCE	6 556 943
Chap. 925 art. 27	- Consignation gaz	20 000
Chap. 909 art. 2313-09	- Constr.Eglise Ste Clotilde	3 894 555

Virements de crédits

Du chap. 909 art. 2312-01	- Eglise St-Gabriel	631 344
pour le chap. 904 art. 2302-55	- Dispen.Camélias/Brûlé..	631 344

97 000 000

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En recettes -

Chap. 971 art. 741	- Attribution de l'art.452	- 18 094 719
Chap. 971 art. 742	- F.A.L.	+ 2 457 203
Chap. 972 art. 758	- Octroi de mer	+ 152 953 098
Chap. 972 art. 75	- Taxe s/les spectacles	+ 29 000 000

166 315 582

En dépenses -

Chap. 930 art. 671	- Intérêts des emprunts..	17 000 000
Chap. 936 art. 611	- Rém. pers. temp.	27 000 000
Chap. 936 art. 618	- Charges sociales	14 000 000
Chap. 944 art. 611	- Rém. pers. temp.	2 000 000
Chap. 944 art. 618	- Charges sociales	1 000 000
Chap. 944 art. 657	- Subv.aux écoles privées	426 400
Chap. 944 art. 657/1	- Sub.aux cantines scolaires p.art.601-alimentation	20 000 000
Chap. 955 art. 826	- Solde contingent AS pour 72	79 589 182
Chap. 967 art. 669	- Dépenses imprévues (denrées endommagées).	500 000
Chap. 970 art. 669	- Dépenses imprévues (événements Chaudron)	4 000 000
Chap. 972 art. 6580	- Part bureau bienfaisance taxes s/spectacles..	800 000

166 315 582

In
int. Jeun's, le 30 janvier 1974
pour le chef
secrétaire Général
me. S. Basset
copie certifiée conforme
directeur des Affaires Financières
R. Besijn

AFFAIRE N°1 bis - Virement de crédits au Budget de 1973.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les virements de crédits ci-après sont demandés :

SECTION D' INVESTISSEMENT

Du Chapitre 903 article 210 - Acq.de terrains.....	17 000 000
pour l'article 212 - Acq.de bâtiments.....	17 000 000
Du chapitre 908 article 210 - Acq. de terrains.....	6 000 000
pour le chap.901 art.210 - Acq. de terrains.....	6 000 000
Du chapitre 901 article 212-76 - Installation téléphonique.....	20 000
pour l'article 214 - Acq. de mobilier.....	20 000
Du chapitre 925 article 166 - Crédits prévisionnels.....	2 043 691
pour l'article 1661 - Remboursement à CDC.....	2 043 691
Du chapitre 925 article 1664 - Remboursement à CRCAM.....	100 000
pour l'article 1661 - Remboursement CDC.....	100 000

Je mets la question aux voix.